

<https://lyon-nord.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article110>



Centre d'Information et d'Orientation
Lyon Nord

CIO Lyon Nord

La classe de 3ème

- Le collège -

Date de mise en ligne : mardi 30 mai 2023

Copyright © CIO Lyon Nord - Tous droits réservés

La classe de 3ème est la dernière année du cycle 4 ou **cycle des approfondissements** qui comprend les classes de 5ème, 4ème et 3ème.

En classe de 3ème, les élèves passent leur **premier examen**, le **Diplôme National du Brevet (DNB)**, ils font un **stage de découverte professionnelle**, et **formulent des vœux d'orientation**.

Les enseignements

On peut retrouver sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale, les **horaires** ainsi que les **programmes** en classe de 3ème.

Pour les élèves, la **plateforme éducative Lumni** propose des **jeux éducatifs** et des **vidéos** spécifiques à la classe de 3ème.

Les interlocuteurs

La communauté éducative travaille pour la **réussite de tous les élèves**. Sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale, on retrouve un dossier expliquant le **rôle de chacun des professionnels** dans l'accompagnement des élèves : professeur principal, conseiller principal d'éducation, infirmier, assistant de service social, psychologue de l'éducation nationale...

L'orientation

Tout au long du collège, les élèves sont amenés à préparer leur orientation c'est-à-dire choisir leurs études et/ou un métier.

La **classe de 3ème** correspond au **premier palier d'orientation** dans la scolarité des élèves.

Après la 3ème, ils peuvent poursuivre leur scolarité :

- en **voie générale et technologique** (2nde GT)
- en **voie professionnelle** : baccalauréat professionnel (2nde pro) ou 1ère année de CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) en particulier pour ceux qui ont suivi une classe de **3ème "prépa-métiers"**.

Faire des choix d'orientation nécessite une bonne **préparation**.

En liaison avec le **psychologue de l'éducation nationale**, les **professeurs principaux** sont chargés du **suivi et de l'information des élèves sur les métiers, les professions et les voies de formation**. Le psychologue de l'Éducation nationale, spécialiste de l'orientation, propose des **entretiens individuels d'information-conseils** aux élèves et à leur famille en **établissement** ou au **CIO**.

Les questions pratiques

Pour se renseigner sur les questions d'ordre **administratif**, il convient de consulter le site de l'Académie de Lyon. Concernant les **aides financières**, un dossier est disponible sur le site officiel de l'administration française.